

Problématique : Comment Napoléon installe-t-il un nouveau régime ?

1. Rétablir l'ordre politique
 - a. Le 18 brumaire
 - b. Le Consulat
 - c. Vers l'Empire
2. Stabiliser les acquis de la Révolution
 - a. Un régime autoritaire
 - b. Réaffirmer les principes révolutionnaires
 - c. Organiser l'Empire
3. La France des notables
 - a. Le poids des propriétaires
 - b. Anciennes et nouvelles élites
 - c. Les milieux populaires

III. Du Consulat à l'Empire : ordre social et ordre politique (1799-1815) pages 38-39 Cours 3

Le Consulat et l'Empire vont s'efforcer de rétablir l'ordre politique et social.

Dans cette perspective, il s'agit à la fois de stabiliser certains acquis de la Révolution (droit de propriété, liberté de conscience, nouvelles institutions, etc.) tout en établissant une organisation plus autoritaire de l'État.

Problématique : Comment Napoléon installe-t-il un nouveau régime ?

4. Rétablir l'ordre politique

a. Le 18 brumaire

Le Directoire apparaît comme un régime instable et le mécontentement est à son comble. Cette situation consolide le rôle politique des militaires. Bonaparte rentre presque clandestinement d'Égypte, et, avec le soutien de l'armée, le 9 novembre 1799 (18 brumaire An VIII), il renverse le régime par un coup d'état et fonde le Consulat.

b. Le Consulat

Bonaparte s'emploie à rétablir la stabilité du pays et à renforcer sa propre puissance politique. Il devient Premier consul : il assume l'essentiel du pouvoir exécutif, les deux autres consuls, Cambacérès et Lebrun, ne faisant que le seconder. La nouvelle Constitution, adoptée par plébiscite, réduit le rôle des assemblées.

c. Vers l'Empire

En 1802, Bonaparte se fait proclamer consul à vie par plébiscite. Son influence politique ne cesse de croître. En 1804, le Sénat lui accorde le titre d'empereur, question soumise à référendum et acceptée. Bonaparte devient Napoléon Ier, il se fait sacrer par le Pape.

5. Stabiliser les acquis de la Révolution

a. Un régime autoritaire

Napoléon exerce un pouvoir dictatorial, fondé sur une administration centralisée, une police secrète et de nombreux indicateurs. Les libertés individuelles sont limitées. Les opposants politiques sont arrêtés : la répression politique frappe à la fois les royalistes et les milieux jacobins. Les correspondances privées sont surveillées, les journaux et les livres sont surveillés. Les Assemblées perdent toute importance.

b. Réaffirmer les principes révolutionnaires

La France se dote du Code civil (1804), qui garantit en particulier le droit de propriété et la liberté de conscience. Il établit des règles juridiques claires entre les individus et communes à tous. *Voir PPO.*

Tout en affirmant son autorité personnelle, Napoléon affiche une volonté de sauvegarder la souveraineté populaire, d'où le maintien des plébiscites.

c. Organiser l'Empire

L'objectif de Napoléon est surtout de consolider la situation intérieure de la France.

L'administration est renforcée : par la création des préfetures et nommant un préfet à la tête de chaque département. Il nomme les juges et les maires des grandes villes.

Il fonde la Banque de France (1800) et une nouvelle monnaie stable, le Franc germinal (1803).

Il mène une politique de réconciliation nationale et un Concordat avec l'Église est signé (1801).

Il rappelle les nobles qui avaient émigré pendant la Révolution et leur offre des postes dans l'administration. Mais il s'entoure aussi d'anciens révolutionnaires.

Les lycées, créés en 1802, forment des fonctionnaires compétents. La Légion d'honneur récompense les mérites militaires et civils, le régime s'attache ainsi l'élite de la Nation.

Le nouveau régime contribue ainsi à moderniser le pays.

6. La France des notables

a. Le poids des propriétaires

L'Empire maintient le régime censitaire masculin qui s'était imposé sous la Révolution. Seuls les hommes et les propriétaires les plus riches peuvent participer à la vie politique.

b. Anciennes et nouvelles élites

Le régime impérial trouve de nombreux soutiens parmi les notables français : anciens nobles prêts à accepter une partie des acquis révolutionnaires et membres de la grande ou de la moyenne bourgeoisie.

c. Les milieux populaires

En dépit d'une relative amélioration du contexte économique, la situation de la paysannerie et des ouvriers demeure précaire. Les petits propriétaires sont menacés par l'appauvrissement. Quant aux ouvriers, ils sont étroitement surveillés par le régime, qui craint d'éventuelles émeutes.

Ccl : Tentant de concilier principes révolutionnaires et pouvoir personnel et autoritaire, Napoléon Bonaparte se lance également dans de vastes conquêtes militaires.

PPO 3 : 1804 Le Code civil page 40